



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la base fondamentale du PLU.

Véritable feuille de route pour les 10 prochaines années, il exprime les objectifs, projets et ambitions que se fixe la commune en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable.

Le PADD n'a pas de portée réglementaire mais il est le garant de la cohérence du PLU puisque les autres documents doivent être en harmonie avec ses orientations.



Le projet communal

Quel avenir pour le territoire ?

● Orientations

● Objectifs

Orientation 1

Consolider le dynamisme du territoire et la connexion avec le bassin de vie

Objectifs

Soutenir l'économie locale

- Préserver les terres agricoles
- Développer la zone d'activités Sud tout en redynamisant la partie existante
- Permettre l'extension de la zone commerciale du Coq Chantant
- Encourager l'implantation du commerce de proximité

Faciliter les liens et les échanges avec les territoires voisins

- Créer une piste cyclable entre le village, le centre commercial et la gare de Fosses
- Travailler les liens avec Orry-la-Ville
- Favoriser l'utilisation du transport en commun : améliorer le maillage du territoire et augmenter les capacités de stationnement sur la gare de Fosses



Améliorer le réseau de communication numérique

- Accueillir la fibre pour les habitants comme les entreprises

Orientation 2

Donner un nouveau souffle au village

Objectifs

Répondre à la diversité des parcours résidentiels

- Accueillir entre 215 et 230 nouveaux logements en limitant la consommation foncière
- Composer une offre de logements diversifiée
- Poursuivre les efforts en faveur de la mixité sociale



Retisser des liens entre les quartiers

- Equilibrer la répartition des fonctions
- Mettre en réseau toutes les centralités et assurer leur accessibilité
- Améliorer les coutures urbaines
- Révéler la place de la Glorie et affirmer son rôle d'interface entre anciens et nouveaux quartiers

Recréer des lieux de vie et d'échanges

- Réaffirmer la place Dauphine comme le cœur du village
- Développer le parc de la mairie et ses activités de loisirs
- Ouvrir la Roseraie sur le village
- Réaménager le Bois St Jean et lui offrir une nouvelle énergie
- Encourager initiatives et projets vecteurs de liens sociaux

Redonner une place aux piétons et aux vélos

- Développer le maillage de circulations douces
- Rendre les trottoirs aux piétons, notamment en réorganisant le stationnement



Orientation 3

Valoriser le cadre naturel et environnemental

Objectifs

Apaiser la circulation en cœur de bourg

- Soutenir la réalisation d'une voie de contournement du village
- Réaménager et se réapproprié la rue de Paris

Faire avec le passé mais se tourner vers l'avenir

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti
- Renouveler les formes urbaines
- Favoriser les architectures contemporaines et la réalisation d'éco-quartier
- Requalifier la zone d'activités et assurer une extension et une entrée de ville de qualité



Fondre le village dans son environnement naturel

- Améliorer le traitement des franges urbaines
- Poursuivre les plantations le long des voies
- Lutter contre la pollution visuelle
- Aménager des itinéraires depuis le village vers les espaces boisés
- Etoffer la trame verte urbaine



S'inscrire dans une dynamique écologique

- Préserver les corridors et les fonctionnalités écologiques du territoire
- Favoriser les économies d'énergie